

Beauvais, le 7 juin 2023

Dossier suivi par :
Amanda JOSEPH
Nadège DÉCAVÉ
Réf. : n° 93 /2022-2023
ce_desco60-1@ac-amiens.fr
03 44 06 45 32

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Oise
22 avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Direction Départementale des Territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme
et de l'Energie
40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex
A l'attention de Monsieur Stéphane CARIN

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) commune de MAREUIL-LA-MOTTE

Références : Votre courrier en date du 5 mai 2023

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU pour la commune de MAREUIL-LA-MOTTE.

Après avoir pris l'attache de Madame l'Inspectrice de la circonscription de MARGNY-LES-COMPIEGNE, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.

La commune de MAREUIL-LA-MOTTE compte une école primaire de trois classes pour un effectif de 74 élèves.

Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise



Hervé SEBILLE